

### **03/07/2018 : L'Europe à l'attaque sur la défense – Françoise Grossetête (LR, PPE, Fr)**

« Doter l'Union européenne d'une autonomie stratégique n'est plus un tabou ! Cela se concrétise avec l'avènement d'une vraie politique industrielle européenne en matière de défense » a déclaré Françoise Grossetête suite à l'adoption définitive en session plénière du règlement, sur lequel elle était Rapporteur, pour la mise en place d'un programme industriel de développement dans le domaine de la défense pour 2019-2020. Ce programme, d'un montant de 500 millions d'euros, est le volet « capacités » du Fonds européen de défense 2019/2020 présenté le 7 juin 2017 par la Commission européenne.

« Il y a encore quelques années, personne n'imaginait que nous puissions aller aussi loin sur la défense, preuve que l'Union européenne peut agir vite et avec ambition quand il y a une vraie volonté politique » a expliqué la députée européenne.

« Cet argent communautaire, en profitant aux entreprises européennes, renforcera notre base industrielle et technologique et contribuera à notre autonomie stratégique. Les États membres et les industriels devront porter leurs meilleurs projets au niveau européen pour que ce Programme 2019/2020 soit un succès » a-t-elle ajouté.

« Le critère principal de sélection des projets sera l'excellence car l'UE doit rester à la pointe dans ce secteur » a conclu la députée européenne.

Françoise Grossetête sera également Rapporteur, pour le Groupe PPE, sur la nouvelle proposition législative du Fonds européen de défense 2021-2027 de 13 milliards d'euros, publiée le 13 juin dernier par la Commission européenne.